

# TIRAGE DU 7<sup>ème</sup> TOUR DU « CHALLENGE » DE FRANCE M18 MASCULIN

Les rencontres se dérouleront le dimanche 3 mai 2026

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
1. ANNECY VOLLEY BALL 2. GRAND NANCY VOLLEY-BALL 3. PAYS DE GRASSE VOLLEY-BALL	1. PATRONAGE LAIQUE LORIENT 2. JEANNE D ARC DE RENNES 3. ANGLLET OLYMPIQUE	1. ST MICHEL SPORTS MARQUETTE 2. US LOGNES VOLLEY-BALL 3. MAIZIERES ATHLETIC CLUB VOLLEY-BALL	1. ACBB 2. SPORTING CLUB NORD PARISIEN 3. UNION SPORTIVE DE ST ANDRE	1. RUEIL ATHLETIC CLUB 2. I.A.F.V.O. 3. ASVB YUTZ THIONVILLE
Poule F	Poule G			
1. UNION SPORTIVE ROUBIANAISE 2. ASSOCIATION SPORTIVE ILLACAISE VOLLEY-BALL 3. AS SP ILLZACH MODENHEIM	1. CS SABLONS GAZONFIER LE MANS 2. ASPPT LANNION 3. VBC CLERMONTAIS			

*L'équipe n°1 de chaque poule reçoit.*

A l'issue de ce tour :

- Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule seront qualifiées pour le la phase finale.
- Le club de la SMOG ST-JEAN DE BRAYE bénéficie de la WILD CARD.

Rappel de l'ordre des rencontres :

Qualification d'UNE équipe en poules de 3 :

- H - Equipe 1/équipe 2 (équipe recevante/équipe la plus proche)
- 40 minutes après la fin du 1er match (perdant 1er match/équipe la plus loin)
- 40 minutes après la fin du match précédent (gagnant 1er match/équipe la plus loin)